
PRAGUE – At-Large Future Challenges WG
Wednesday, June 27, 2012 – 08:00 to 09:00
ICANN - Prague, Czech Republic

Jean-Jacques Subrenat:

Bonjour il est le 27 juin, il est 8h12 cette réunion est pour le groupe de travail des défis à venir, je suis Jean Jacques Subrenat, bonjour, la réunion est ouverte.

Les points de l'agenda sont sur votre écran comme vous les verrez. Adobe Connect est entrain d'être connecté.

On s'excuse du retard, c'est Jean Jacques Subrenat toujours qui parle, on a 2 points de l'agenda, selon ce que je me souviens, vous ne les voyez pas sur l'Adobe Connect.

Mais, l'un est le document R3 qui est un premier brouillon du fait de rendre ICANN pertinent, responsif et respecté, et puis on a un autre document.

Et puisqu'on a deux membres du directoire présents et ils vont partir tôt, je suggère qu'on revoit le document R3 et qu'on aborde la conformité plus tard, c'est l'autre document parce que les personnes, les membres du directoire vont devoir partir.

A ce point là, le comité exécutif d'ALAC, indique que ce document pourrait être distribué en tant que brouillon.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc, ce n'est pas un document d'ALAC qui est près du conseil, mais c'est juste une version préliminaire.

En fait, on le distribue à ce point là et pas plus tard parce qu'on a considéré qu'il s'agissait d'une question de délai, et que c'était le bon endroit et le bon moment pour le faire lors de la réunion de Costa Rica parce qu'on a eu un nouveau CEO, et vu les orientations d'ICANN en ce moment de l'année, il était important de proposer cette vision des affaires à cette étape et pas d'attendre jusqu'à Toronto.

Donc, ce n'est qu'une partie du travail, il a été présenté pour avoir des commentaires je comprends que dans le cadre d'ALAC il a été présenté suivant la procédure de commentaires, et on n'a pas reçu de commentaires apparemment parce que ceux qui avaient des commentaires à faire l'avaient déjà dit avant qu'on ouvre la période de commentaires publiques, et donc, le document a toujours été disponible, mais sans commentaire à part de commentaires nécessaires de ma part en essayant d'attirer les gens, mais ça n'a pas marché non plus, donc, c'est une bonne leçon à tirer aussi.

De toute façon, nous avons reçu des commentaires oraux, et l'étape suivante était le fait qu'on était encouragé à le publier, on l'a fait de certaine façon, je l'ai publié sur Circle ID parce que j'ai un compte là-dessus, et ça fonctionne bien.

Ça aurait pu être à travers un autre moyen et on a suggéré au co-auteur de le faire passer à travers leur propre moyen et à travers leur communauté des professionnels et régionales, et grâce à cette diffusion, on a reçu des commentaires très intéressants.

Et donc, en fait, on se réunit aujourd'hui pour voir où vous vous croyez qu'on en est aujourd'hui, et en fait pour évaluer comment on devrait continuer.

Donc, d'abord, pour ce qui est du contenu, c'est-à-dire, est ce que vous croyez qu'à la fin de la période de commentaires publiques qui est ouverte pour ALAC, et on a toujours des aspects importants à traiter qui ont été mis de côté ou simplement oubliés, et nous allons reprendre la communication [plus tard].

Donc, la première question attrait au contenu, est ce que vous avez considéré qu'il y'a des points qui manquent ou qui n'ont pas été abordé à adéquatement?

Evan Leibovitch:

Evan Leibovitch bonjour. Je vais ajouter qu'on a pris la mesure de demander aux équipes d'ICANN l'assistance dans la traduction de ce document dans les 5 langues de l'ONU avec l'intention de pouvoir le diffuser autant que possible, hors la communauté d'ALAC, hors le public d'ICANN, et on visait à attirer de la communauté interne et externe dans leur

engagement sur ce sujet particulier en tant que réponse à ce qu'on a considéré en tant que menace externe du gouvernement de l'ITU, et d'autres organisations et d'autres parties qui voudraient en finir avec ICANN, et recommencer.

Ce qui est pour nous un plan d'action qui n'est pas acceptable, et en même temps considérons que le statut court en ce moment n'est pas acceptable pour beaucoup de gens, et donc, on nous encourage presque même à le considérer comme une 3^{ème} voix qui est de raffiner le modèle multipartite au lieu d'en finir avec le modèle et recommencer à zéro.

Donc, ceci fut commencé et on a eu des gens qui ont fait des contributions, et on espère les auteurs sont Jean Jacques qui était membre du directoire, un ancien membre du GAC, et Yrjö moi une personne normale disons qui vient de la rue, et Rinalia, et Hong qui ont participé aussi, et Carlton bien sûr.

Donc, je pense qu'on a un document équilibré qui reflète des points de vue globaux, ce n'est que le début bien sûr d'une conversation et le résultat final n'est pas de publier le document en tant que conseil de l'ALAC, mais plutôt comme un point à partir duquel on peut commencer à discuter.

Ceci a commencé à partir d'une nécessité d'ALAC qui devait répondre aux commentaires publics et stimuler le reste des gens d'ICANN et possiblement pour commencer à discuter là-dessus et à prendre des initiatives.

La plupart des gens qui sont assis ici, sauf les 2 membres du directoire connaissent très bien probablement, ce qui se passe ici, est ce que vous avez des commentaires, des questions ou même des pierres à ajouter, j'ai laissé les pierres dans la salle, dans ma chambre en fait.

George Sadowsky:

Je pense que c'est un document intéressant, j'aurais posé des questions différentes, et j'aurais espéré recevoir des arguments différents même.

Mais je pense que c'est un bon document pour commencer à travailler, c'est un bon point de commencer à discuter, c'est plus engageant en tant que discussion en face à face entre les gens.

Pour cela ce que vous voyez les points clés ici dans le document, on se dit qu'ils sont intéressants, mais qu'il manque quelques autres points, et donc, c'est intéressant, mais on va probablement faire des contributions.

Evan Leibovitch:

Si vous avez des problèmes particuliers, c'est bien de demander, mais c'est le genre de feedback dont on a besoin, donc, connaissez d'évaluer ce document, et c'était un point pour commencer à le distribuer.

Mais on considère que ça va être un document qui nous mérite, on pourrait voir que le numéro de révision est 0.1.

Donc, c'est peut être un message ouvert à toute la communauté quand il voit que c'est la version 0.1 et vos efforts pour faire ce document je pense sont très estimables.

George Sadowsky:

Et je pense du point de vue du directoire, j'ai calculé la quantité de documents des fichiers joints que j'ai reçus avant la réunion de Costa Rica et c'était à peu près 90, et j'ai bien je me suis réjouis de les lire.

Mais, en fait, en termes de la liste de lecture du directoire, il est difficile de pouvoir tout lire, j'ai lu ce qu'on a dit le document sur Circle ID, et en fait, on a tellement de problèmes compétitifs à aborder et pour la plupart ils sont urgents et pas importants au lieu d'être importants et pas urgents.

Et je n'ai pas de solutions pour ce problème, comme je voulais dire.

Jean Jacques Subrenat:

Merci George, je prends note, mais spécifiquement puisque tu viens de prendre la parole, ça te gênerait ou est ce que tu aurais la possibilité dans les prochaines semaines de nous envoyer quelques lignes, quelques mots, si tu as des commentaires plus spécifiques là-dessus.

George Sadowsky:

Oui bien sûr, je pourrais le faire, et la forme de mes commentaires seraient essentiellement de faire une surgi dessus, c'est sur ce document au lieu de proposer des procédures, je connais des gens qui peuvent le faire mieux que moi.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci Gorges, ça serait d'une grande aide, oui Bertrand.

Bertrand de La Chapelle:

Oui, j'ai quelques commentaires, et je m'excuse d'être pressé de partir dans une des réunions du comité du directoire, et en premier lieu je suis reconnaissant d'organiser cette réunion et ce document, et on a eu des discussions préliminaires avec vous lors de la réunion de Costa Rica, et j'ai certaines remarques suivant la structure.

Comme Gorges, j'ajouterai des points au document, mais suivant la structure, le premier élément est que la discussion sur l'intérêt global public est très intéressante dans la relation avec la notion d'attirer, de capturer.

Donc, la 2^{ème} question est de plonger sur les mécanismes qui évitent le déséquilibre des gens et comment les engager, et je pense qu'à un moment donné, on devrait bien dire que l'intérêt public global n'est pas fixe de la même façon.

On n'a pas de définitions de l'intérêt global public, et ceci pourrait être abusé, ne pas être respecté, mais d'habitude, ça devrait être fait à travers le processus constitutionnel public, et donc, l'intérêt global public devrait être le résultat d'un mécanisme équilibré global.

Donc, ça a un lien avec le cadre institutionnel et par conséquent, le lien avec l'engagement pour xx bien équilibré et que tout le monde croit que le résultat tient compte du résultat de leurs opinions, et qu'on est une minorité, mais, que dans d'autres cas c'est eux qui vont être les gagnants ils vont bien vouloir participer.

Et ce qui est très important est que lorsque l'organisation passera son processus de réforme par le programme des nouveaux gTLDs, l'équilibre entre les acteurs va être maintenu, et non pas seulement dans chaque groupe mais aussi entre groupes, parce qu'on aura une redistribution des acteurs et certains auront des registres, beaucoup de registres, et d'autres en auront peu.

George Sadowsky:

Et puis, j'ai déjà dit à plusieurs reprises lorsqu'on a eu l'échange particulièrement lorsqu'on a des débats par rapport au modèle multipartite contre l'approche globale.

Bertrand de La Chapelle:

Ceci est un danger, et en fait en réalité, on a des différentes façons de gouverner: Parfois on s'autorégule ou alors, il s'agit de régulation gouvernementale ou intergouvernementale.

L'approche, le modèle, le multipartite essaie de trouver l'équilibre entre la nécessité d'engagement des acteurs et les institutions nationales fonctionnent bien dans notre modèle.

Le débat institutionnel se fait dans le cadre normal, et on a besoin de moins de débats.

Mais, en fait, parfois on a besoin d'avoir l'interaction des parties prenantes, et si nous-mêmes préféraient les débats intergouvernementales sur le modèle multipartite, alors le gouvernement va vouloir finir avec le modèle multipartite.

Donc, ce modèle est un essai de trouver un équilibre entre le débat purement intergouvernementale et le débat entre les gens et les parties prenantes.

Mais, je me méfie un peu du modèle parfois, je ne veux pas qu'on ait des tendances qu'on ne souhaite pas, et finalement, j'ai ces quelques commentaires à faire.

On présuppose que vous comprenez le potentiel lorsqu'on suggère d'aligner le régime des ccTLDs avec le régime global, d'autres gTLDs, je le dis, c'est une bombe et c'est un débat qui

sera trop long à maintenir en ce moment, mais vous savez que c'est un problème sensible.

Bertrand de La Chapelle:

Bien sûr, oui, on a besoin de discuter l'équilibre approprié que ce soit un alignement ou pas, c'est une autre question.

XX deux points d'un coté on a dans le directoire des comités qui ne sont pas pareils du tout.

On a des comités qui sont des comités de sociétés traditionnelles, les audits, les finances, etc, qui portent sur le fonctionnement de l'organisation.

D'autres comités qui fêtent sur les partenariats globaux, ce sont des comités de stratégie de comment l'organisation fonctionne mais de qu'est ce qu'on peut faire, et je pense qu'on pourrait les organiser un peu différemment.

Les premiers devraient être à l'intérieur du directoire, c'est la responsabilité du directoire, et les autres les stratégiques devraient appartenir au domaine des problèmes pour que les réunions du directoire s'orientent envers les problèmes.

Je parle d'ICANN en général, Mardi, on a eu une situation où le directoire s'assit dans la salle et tout ce qui attrait au regroupement nous vient et on doit le discuter, et typiquement on nous pose les mêmes questions encore et encore.

On nous demande est ce que vous pensez que le batching blablabla et personne n'entend ce que les autres disent.

On devrait avoir une session sur les problèmes de TLD en tant que le patching et que tout le monde dans la salle interagisse avec le directoire, et qu'il y ait une personne d'un des comités qui soit chargée de suivre une discussion particulière.

S'il s'agit d'amélioration structurelle ou quoi que ce soit et donc, cette discussion avec les comités ne devrait pas être ouverte, mais, en fait, on essaie de les faire un moteur de discussion.

Ce qui est important, et finalement, je ne pourrais pas [emplâtre] ces avantages, notre soutien pour le changement dans la notion que nos membres ne doivent pas travailler pour l'organisation, mais pour le but de cette organisation comme j'ai dit dans la discussion avec le directoire.

Evan Leibovitch:

Merci Bertrand, en fait, c'était Evan Leibovitch qui parle, c'était un premier point que j'ai vu lorsque j'ai commencé à participer d'ICANN, c'est que le devoir des membres du directoire était en bas de l'institution et non pas envers les membres de l'organisation.

Et ce n'est pas fréquent pour les organisations non gouvernementales à but non lucratif.

Jean-Jacques Subrenat:

C'était des interventions très utiles, merci beaucoup George et Bertrand qui viennent de partir. C'est Jean Jacques Subrenat qui parle, est ce qu'on a d'autres commentaires?

On parle de contenu et non pas de l'aspect communicatif de notre projet.

Hong Xue:

C'est Hong Xue qui parle, je pense que les 2 commentaires de Bertrand sont très importants, et j'ai un petit commentaire pour son deuxième point, je suis sûr que le document pour la communauté ccTLDs et pour le conseil de la ccNSO a été important.

J'ai reçu des commentaires particulièrement on m'a envoyé un e-mail qui disait à moi et à Olivier, et on nous demandait pourquoi on suggérait qu'il devrait y avoir un standard global, xxx pour les ccTLDs, je crois que les ccTLDs sont à part.

Ils ne sont pas à leurs [standards générales], et on nous demande une précision là-dessus.

Ce n'est pas la position, l'opinion d'ALAC, j'ai répondu que selon 6 auteurs, ce n'est pas ALAC, et qu'Olivier n'avait rien à voir et que donc, on ne devait pas provoquer des problèmes.

Mais, qu'on analyse notre logique dans cette idée de prérogatives, c'est un document sur l'existence globale, et l'opération, et que dans le long terme pourrait générer une reconstruction des standards généraux, particulièrement pour WHOIS, et même hier ICANN était présent lors de la même réunion et parlait d'un modèle de données uniformes pour les informations d'enregistrement du nom de domaine, et il croit qu'on ne devrait pas avoir un seul formulaire d'enregistrement.

Donc, je pense qu'il s'agit d'une prérogative, et qu'on doit considérer le défi auquel on doit faire face, qu'il s'agit d'un document qu'on devrait clarifier peut être. Très bien, alors, on va prendre le temps.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci. On a une réponse à ce que tu viens de dire, le débat à ce point est important pour avoir ce type de commentaires, ce n'est pas important pour nous de donner nos opinions par rapport à ce qui correspond, et ce qui ne correspond pas dans la présentation.

On est ici pour s'assurer que les sujets qu'on devrait discuter sont inclus dans la liste, et on les développera plus tard, mais merci de ce commentaire.

Bien sûr on va le traiter en même temps, on va s'occuper du temps en tant que co-auteur, George, tu veux dire quelque chose?

George Sadowsky:

C'est George qui prend la parole. Oui, ce qui me surprend est votre réaction par rapport au fait que le directoire rapporte ou alors comment vous considérez le Board par rapport aux institutions parce qu'alors l'état de la Californie entrain dans nos statuts pour nous définir en tant qu'organisation.

Et je pense que si nos statuts ne disent pas qu'on n'est pas responsable de l'intérêt public, ils viennent d'admettre et les statuts sont aussi une partie de notre responsabilité non seulement envers l'état de Californie, mais aussi on verra le monde entier, et donc, il me semble qu'une partie du problème est le fait que l'intérêt public est différent.

Chaque personne le concerne différemment 50 intérêts publics et pas un seul.

Je crois que c'est un peu une façon de dire qu'on n'a pas un intérêt public à discuter du tout en tant que concept.

Il est clair que Bertrand parlait de l'organisation et si on avait la structure ou l'infrastructure appropriée pour l'organisation, l'intérêt public serait représenté par les résultats des discussions entre les gens qui participent dans l'organisation.

Je pense qu'il est clair qu'ICANN est une organisation avec une tendance ou orienté clairement, ce qui est certainement ne se

sélectionne pas par hasard lorsqu'il s'agit de l'intérêt public qui sont sensés représentés.

Je pense que c'est ça le problème qui surgit de toute sorte de façons, et c'est ça qui nous frappe lorsqu'on fait des réflexions ou on réfléchit au niveau personnel et les personnes qui viennent nous voient.

C'est ça qui est unfair, c'est un modèle, ce n'est pas vraiment ça me fait penser à ça, et je pense comment c'était différent de dire que la communauté commerciale et les NCSG était la façon d'agir, et de discuter et en récent, ce modèle de multi secteur a un intérêt public qui pourrait s'opposer en tant que cohérent, et que en quelque sorte le processus s'il fonctionne correctement va identifier les points communs et aborder les différences aussi bien qu'il peut le faire, trouver une solution qui soit acceptable pour tout le monde.

Je pense que c'est un problème très important de notre organisation et ça ne devrait pas l'être si on voit le processus de l'organisation, on pense ce jour à l'intérêt public et la communauté commerciale ne devrait pas mettre en première place ou ne priorise pas l'intérêt public mais leur propre intérêt.

Je vais intervenir, je sais que je vais à parler, je n'ai pas de sens, mais je comprends votre préoccupation.

Jean Jacques Subrenant:

George. Je pense que ce qu'il vient de dire est très important, mais on devrait savoir comment arriver à un point commun, est ce que t'écrirais tes commentaires plus formellement ou on devrait prendre note nous-mêmes, et en même temps, est ce que tu sens à ce point là qu'on a besoin de quelque sorte d'exercice pour définir ou pour raffiner l'intérêt public comme les différents secteurs de la communauté le comprennent ou l'interprètent.

George Sadowsky:

Je fais des efforts pour comprendre ce qui se passe au niveau qui est au-delà des problèmes spécifiques c'est-à-dire quels sont les dynamiques de cette organisation et comment elle fonctionne.

Je pense que si on avait une meilleure compréhension là-dessus vous pouvez comment faire pour la communauté ou l'organisation soit utile pour tous. Merci.

Holly Raiche:

C'est Holy qui y travaille, qui parle on a travaillé pour différents organisations, et l'intérêt public en général ne se base pas tellement sur les résultats mais plutôt d'assurer que tout le monde peut s'exprimer.

Si on suit un modèle ou un concept multipartite dans le contexte approprié et que les gens ont la capacité d'être considéré sérieusement.

Non ce n'est pas seulement entendu mais ceci trie au sérieux, donc, les résultats ont très plutôt à l'intérêt public et ça a plusieurs côtés, et plusieurs arrêtes et l'opportunité d'entendre les gens de tenir compte des gens.

Donc si ceci définit ce qu'est l'intérêt public, je suis d'accord avec vous, pour moi le fait de participer de différents comités, d'être membre du directoire, c'est une obligation envers l'organisation.

Mais en fait parce que ceci est inclus dans l'information de principe, et on dit bon c'est ça qui est l'engagement principal de l'organisation, et le directoire en fait doit gouverner les aspects généraux pour assurer que le but de l'organisation est atteint en termes de la définition traditionnelle de ce qu'on fait en tant que gouvernant.

Evan Leibovitch:

George, ce que tu as dit sur les différentes définitions d'intérêt public, c'est généralement me viennent à l'esprit très fréquemment et dans le contexte d'ICANN mes souvenirs sont négatifs d'habitude parce que lorsqu'on parle de ce qu'on veut dire par intérêt public ou par consommateur en général se font vers la communication au lieu d'essayer d'avancer, et je vois que c'est destructif au lieu d'être un outil d'engagement.

C'est ma propre expérience au moins, mais aussi pour les discussions toutes les sortes des discussions auxquelles j'ai participé.

George Sadowsky:

Je suis d'accord avec, je ne suis pas d'accord avec ce que Holly a dit. Ce n'est pas le bon moment de le discuter, mais l'intérêt public a des résultats possibles qui sont différents, et ça n'a rien à voir avec les processus de contribution.

Evan Leibovitch:

Ma propre définition de l'intérêt public et qu'après une réunion d'ICANN, je rentre chez moi, et je parle avec ma famille qui n'ont aucune idée de ce que je fais ici mais j'essaie de les engager à un certain niveau, donc, par exemple, je vais donner un exemple spécifique sur la normalisation des cc par exemple avec les opérateurs.

Avec les cc, il s'agit d'une souveraineté nationale et [ce que ça pourrait être], on dit si [j'ai] ma famille, ils n'ont pas un intérêt là-dessus, ils seront sur un nom de domaine, et ça leur était égale si c'est deux lettres ou trois, ou n'importe.

Lorsqu'ils se rendent quelque part, ils espèrent des standards de validité ou des standards de confiance, et le fait qu'il s'agit de.co et pas.com, ça ne devrait pas être différent pour eux.

Pour moi c'est complètement différent, et ça l'est pour les gens qui opèrent dans le haut niveau, et c'est là que j'essaie de

trouver un intérêt public ou au moins de suivre et de rendre mon propre service en tant que membre d'At-Large pour pouvoir revenir au domaine où les gens n'en veulent rien savoir là-dessus, et ils veulent simplement comprendre comment ça fonctionne.

C'est là que je vois mon rôle et je fais ma petite contribution pour que ce problème sur la normalisation ou en tous cas sur la combinaison des deux.

Donc, si quelqu'un se rend sur un site.com ça leur est égal d'aller sur un site qui a un tél standard et dans un autre site, on a d'autres standards, ça ne devrait pas être important à ce niveau.

Carlton:

En fait, c'est une série de résultats et c'est avec ça que je suis d'accord.

Jean-Jacques Subrenat:

Oui. C'est une discussion très intéressante, mais pour pouvoir réussir à cette réunion, on a 15 minutes de plus, et je suggère qu'on évalue les autres secteurs de ce document pour l'inclusion ou l'exclusion du sujet.

Est ce qu'il vous paraît que les points importants n'ont pas été mentionnés, ou alors, qu'on en a des points de trop George, est

ce que vous avez des commentaires sur la structure générale des documents et les contenus généraux?

Evan Leibovitch:

Notamment George dans votre commentaire, vous avez dit que si les choses vous avez parlé des choses qu'on a pu peut être oublié.

George Sadowsky:

Je voudrais juste comment vous dire, je regarde les recommandations, la liste, et ce que je vois c'est ma propre perception des priorités, je voudrais voir ce que je dois faire d'abord, et tout ça sur l'ensemble, et je ne sais pas si vous voulez tous sur l'ensemble, ou si vous voulez identifier les choses importantes.

Par exemple l'harmonisation du ccs et gs est en bas de ma liste, je mettrai quelque chose que je ne sais pas si vous l'avez mentionné ici et serait supporté, soutenir l'établissement des registres pour beaucoup de pays et ça me paraît beaucoup plus important.

Je ne sais pas si ça figure sur cette liste on peut, peut être, penser à des structures différentes.

George Sadowsky:

Dans le sens combien de registraires excusez moi combien de registraires il y'a en Afrique 4, 5 et qu'est ce que cela est fait en

termes d'obligation légales, qu'est ce qui existe en termes d'obligations légales des registraires, etc.

Donc, ce sont des choses qui sont liées à l'accès internet et c'est très important pour moi.

Carlton Samuels:

George merci beaucoup mais plutôt que le fait que Carlton écrive certains sujets, je pense que ici les choses qui manquent ou en tous cas qui sont nécessaires la structure générale le contexte le contenu général.

Est ce que vous aurez des commentaires spécifiques quelque chose qui manque par exemple, quelque chose qui est exagérée l'harmonisation entre les ACs et les SOs, alors, ça c'est un bon commentaire, est ce que vous avez des commentaires de ce type?

George Sadowsky:

Non, pas maintenant.

Jean-Jacques Subrenat:

Bien est ce qu'il y'a d'autres commentaires sur la question de la structure générale s'il vous plaît.

Hong Xue: Je voudrais revenir à la question de l'approche intergouvernementale multi parti prenante, je pense qu'on pourrait améliorer cela.

Il n'y a pas vraiment de relations si on peut le voir comme ça, et je pense que ça ne sera pas très utile pour ICANN actuellement surtout, l'approche multi parti prenante a ses limites.

C'est d'abord une question de processus, donc, il faut voir comment améliorer la transparence d'un certain point de vue, par exemple, le chapitre des droits, et aussi le régime de transparence. Donc, je suggère que pour cette partie, on réfléchit soigneusement à cela.

Jean-Jacques Subrenat: Oui, tout à fait, nous devons redéfinir cela plus soigneusement.

Evan Leibovitch: Vous avez raison, et les observations de Bertrand, je dirai, sont la compréhension que le modèle multi parti prenante n'est pas l'autre aspect des choses.

Multi parti prenante, c'est l'équilibre, et c'est comme ça qu'il faut travailler.

Jean-Jacques Subrenat: Oui. Donc, votre commentaire confirme le fait qu'il s'agit d'une question de formulation pour que ça soit bien facile à

comprendre, il faut comprendre les différentes parties, et donc, ça demande du travail encore.

Merci pour vos commentaires, un dernier commentaire, allez-y Renalia.

Rinalia Abdul Rahim:

Ce n'est pas sur la structure générale et sur le contenu mais je serai intéressé par savoir ce que George pensait lorsqu'il parlait à une insertion dont l'argent portait, mais, le MSN, c'était destiné à être provoquant, et ce qu'on voulait entendre, ce que les gens pensaient vraiment du modèle MSN.

Donc, ça était intéressant d'entendre cette réaction, je pense qu'on doit réfléchir si on veut être efficace, est ce qu'on veut continuer à être provoquant, ou comment on veut travailler. Je vous écoute en tous cas.

Jean-Jacques Subrenat:

Merci je pense que oui c'est une remarque intéressante, mais comme Carlton a suggéré, c'est le contexte qui va mettre les gens à l'aise, et qui va rendre acceptable, alors qu'en continuant, parce que finalement en continuant à provoquer on donne lieu à un débat.

Donc, c'est un équilibre qu'on veut chercher en tous cas on devrait essayer de trouver cet équilibre, voilà, ça serait la valeur finale de ce papier finalement, lancer une discussion sur les

véritables problèmes, plutôt que sur les problèmes de procédure, etc.

Merci Renalia, est ce qu'il y'a d'autres commentaires. George.

George Sadowsky:

Un commentaire pratique, j'utilise 2 navigateurs, je ne peux pas obtenir un PDF de cette page web je ne sais pas si quelqu'un a un PDF là-dessus sur ce papier.

Et je voudrais essayer en tous cas essayer de pouvoir y accéder.

Jean-Jacques Subrenat:

Matt, est ce que tu peux envoyer cela à George? Bien, nous avons encore 12 minutes, et nous avons un autre sujet après celui-ci.

Donc, en ce qui concerne la communication, j'appelle cela communication pour simplifier les choses, mais l'idée ici c'est que l'objectif de ce document ne soit pas de déclarer une position qui est notre position au niveau d'ALAC et d'ICANN.

Ce n'est pas un papier, et donc, pour présenter notre position notre communication doit refléter cette réalité, et c'est pour cela qu'à ce stade, nous sommes sur le site internet.

Cela va être publié, et donc, je voudrais voir un petit peu où est ce que vous voulez qu'on continue en termes de communication.

Pour le moment nous avons notre réseau personnel sur lequel nous comptons jusqu'à maintenant.

Est-ce que vous avez une idée de ce que vous voulez qu'on fasse, c'est comment parvenir à faire cela.

Donc, je ne sais pas si vous voulez qu'on écrive un article dans le New York times par exemple.

Je ne sais pas qui c'est qui voudra se charger de cela, quelle est votre opinion comment communiquer.

Bien sûr notre idée est au-delà d'ICANN. Holly?

Holly Raiche:

Je pense que d'abord c'est important de voir ce que nous avons pu faire jusqu'à maintenant, essayer de remonter au niveau des réseaux parce que ce sont les réseaux qui vont nous permettre de mieux comprendre les problèmes et quels sont ces problèmes.

Je pense que le problème si on voit les choses plus largement, on peut voir les différents papiers qui ont été faits, on peut écrire des articles pour différents journaux de différents pays, mais quel est le feedback que vous attendez?

Evan Leibovitch:

Je pense que la réponse est je ne sais pas qu'est ce que je dois attendre, et je pense que c'est un des problèmes, il s'agit pas d'un processus du commentaire public, il s'agit d'une conversation en général.

Donc c'est une anticipation comme George l'a dit qui va être des gens qui vont ajouter des commentaires publics, peut être que les gens veulent faire des commentaires de façon anonyme pour leur propre peut être qu'ils préfèrent ne pas être identifiés, et pour qu'on ne sache pas que c'est eux qu'ont dit ce qu'ils disent.

Holly Raiche:

Vous voulez dire, vous proposez quelque chose un endroit où les gens pourraient présenter des commentaires?

Evan Leibovitch:

Oui, nous sommes entrain de mettre en place un mécanisme pour pouvoir le faire, dans ICANN lui-même il y'a un commentaire sur la page wiki, et nous avons déjà considéré l'idée de faire fonctionner cela sur les médias sociaux pour avoir les structures et les endroits où les gens peuvent ajouter un commentaire, si c'est nécessaire.

Donc, ici notre objectif est d'avoir une conversation et ICANN a déjà un processus formel, donc, il s'agit de quelque chose de différent, c'est une conversation qui s'oppose à des commentaires sur tel point ou tel point.

Notre objectif c'est qu'est ce que vous en pensez? Est ce que vous aimez ça? Est ce que ça vous intéresse, est ce que ça vous plait obtenir les commentaires de la façon dont il soit présenté peu importe, je ne veux pas mettre de pré condition, cette conversation doit se tenir.

Jean-Jacques Subrenat:

Je m'excuse nous devons avancer mais d'abord, je voudrais essayer de conclure un petit peu cette partie de notre session en disant où nous en sommes.

D'abord, je pense que cette discussion a bien montré que notamment pour deux membres du Board, et nous avons demandé leur participation ce matin à cette réunion.

Il y'a des points importants qui manquent peut être mais il y'a quand même des approches qui ne sont pas suffisamment détaillées, en ce qui concerne l'intérêt public global.

Donc, nous allons travailler sur ces problèmes, nous allons essayer d'obtenir de nouveau votre feedback, vos commentaires, et écouter vos réactions sur cela.

La deuxième chose concerne la communication d'après la conversation que nous avons eu j'ai l'impression que c'est peut être un peu trop prématuré dans la mesure où nous avons un produit définitif, et ce n'est peut être pas très utile de rentrer

dans le détail, et pour savoir où est ce que nous allons le présenter à ce stade.

Donc, je dirai et le dernier point, ce serait une question de temps de travail de délai pour notre travail le premier objectif était d'avoir une première discussion ici à Prague, ça était fait.

Donc, c'est une première réussite, la deuxième étape sera Toronto, et la réunion d'ICANN à Toronto, donc, c'est entre maintenant et Toronto qu'il va falloir faire la rédaction.

Donc, travaillez entre les auteurs, et tous ceux qui veulent participer à la rédaction de ce papier pour parvenir à un texte définitif qui pourra à ce moment là être posté pour les commentaires, commenter, etc.

Je suis d'accord avec vous George pour dire que pendant la semaine avant le début d'une semaine de réunion de ICANN, c'est pas une bonne période.

Nous avons mal fait les choses cette fois-ci, donc, on va essayer de travailler mes temps de présenter cela 3 semaines avant, qu'est ce que vous en pensez, trois semaines avant la date de début de Toronto, on va essayer de le faire.

Je pense que ça serait notre objectif, je suggère, donc, comme ça nous avons le temps de lire, de faire des commentaires, et d'y réfléchir, et nous allons profiler la stratégie de communication entre maintenant et Toronto.

Mais, je pense que ça va aussi beaucoup dépendre du contenu de ce papier, bien que je sois sûre qu'il y'a beaucoup d'autres choses à dire.

Je m'excuse, mais, nous devons passer au 2^{ème} point de cette réunion, qu'il faut passer notre ordre du jour notre réunion qui est la conformité et Evan va introduire ce point là.

Evan Leibovitch:

Bien, c'est un point qui est lié à une série d'autres choses sur lesquelles nous avons travaillé dans ALAC, et ça affecte notre travail avec le WHOIS avec le groupe de travail des registraires.

Il y'a une série de choses qui sont importantes, mais il y'a eu un problème avec la réunion, avec les équipes d'ICANN, et des fois il y'a eu un problème de.

Nous voulons essayer de voir où est ce que nous en sommes, une chose en tous cas apparemment qui est claire, c'est qu'il y a une différence entre ce que ALAC pense que ICANN devrait faire au niveau de la conformité et ce qui est vraiment fait.

Nous avons le travail de Garth Bruen qui a fait un très bon travail pour rentrer dans le détail qui a fait des recherches sur certaines choses qui est vraiment rentré dans certaines brèches.

Donc, ce groupe de travail essaye de régler, essaye d'aider ALAC à avoir une approche générale pour aborder tous ces

problèmes, et George, je ne sais pas s'ils savent vous intéresse, mais nous avons eu une réunion très intéressante avec la réunion, le responsable du développement des politiques hier.

C'était Samatha, je pense qui a dit qu'il y avait des commentaires qui avaient été faits à propos du RAA de ce que le RAA fait en termes de fonctions régulatrices, et dans le travail d'ICANN avec les registraires.

Alors, on nous a dit, ne dites pas que ICANN, est un organe de régulation, ne le dites pas.

Donc, si on n'a pas une fonction de régulation dans ICANN, si ICANN n'a pas cette fonction de régulation, alors qu'est ce qu'on fait.

C'est seulement une régulation de l'industrie, avec un petit peu de contribution, ou est ce que c'est vraiment un organisme d'intérêt public qui joue un rôle de fonctions régulatrices.

Si ce n'est pas le cas, à quoi ça sert un département de conformité, donc, il y'a toute une série de problèmes différents, qui, on va essayer donc, d'analyser, d'aborder.

On a compris qu'il y avait un vide important dans le RAA surtout à cause du point 378 parce que c'est une clause importante.

Donc, on peut dire voilà, c'est ce qu'il nous faut faire, dans le cadre du RAA, mais qu'est ce qui a réussi, ce n'est pas le cas, dans le cas du point 378 cette clause, que se passe-t-il? On nous dit faites cela, ou sinon ne le faites pas.

Jean-Jacques Subrenat:

Evan, sur cette conclusion, je regrette, mais je dois clore cette réunion. Lorsque le président d'un comité prend l'initiative d'apporter et l'horloge pour nous montrer l'heure qu'il est, et je pense que oui c'est le moment est aussi, 9h exacte, 9h pile.

Donc, avant de conclure, je dirai un dernier mot, c'est des groupes de travail sur les défis futurs d'At-Large a travaillé depuis un an.

Il n'y a pas eu beaucoup de sujets traités, mais c'est un choix délibéré, nous avons décidé de nous concentrer sur deux choses, qui à notre avis était importantes:

D'un coté quelque chose d'opérationnel avec des conséquences directes pour la communauté des utilisateurs que nous sommes sensés représenter.

C'est-à-dire la conformité parce qu'on a pensé qu'après le travail de préparation de personnes comme Garth Bruen, on n'avait pas de conformité, nous voudrions savoir pourquoi.

Le 2^{ème} point était le niveau élevé, des choses nous ne voudrions pas aborder, le fait que tel dialogue doit être entamé.

Nous pensons que c'est au nom de la communauté d'utilisateurs, et pour avoir une vision globale de l'endroit où se trouve l'organisation actuellement.

Quels sont les défis qu'on doit affronter au sein de l'organisation, mais aussi de l'extérieur, parce qu'il ya des questions techniques qui interviennent qu'on le veuille ou pas.

Donc, ce papier qui a été commenté aujourd'hui, merci d'ailleurs était une première tentative pour affronter ces différents défis, et votre contribution pour le faire?

Merci, cette réunion est conclue, nous sommes à l'heure, merci.
Merci beaucoup.